

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC Grille de redevance et droit de place votés en Conseil Municipal le 30/11/2023

Usages	Tarifs	Facturation
Droit de place		
<u>Droit de stationnement</u>		
Commerçants fixes électricité comprise coût par emplacement – gratuit à partir de la 5 ème présence par semaine	43,20 €	semestre (à régler en juin et décembre)
Commerçants passagers électricité comprise donne droit à 2 passages par an	15,00 €	journalier
Redevance : Machines automatiques : alimentaires, laverie etc.		
- inférieures à 2 m²	60,00 € / an	année (à régler en juin)
- entre 2 et 5 m	78,00 € / an	
- entre 5 et 10 m ²	101,40 € / an	
- au-delà de 10 m²	131,82 € / an	
Redevance : Terrasses		
les 15 premiers m² sont gratuits	1	année (à régler en juin)
- de 16 à 30 m²	105,00 €	
- de 31 à 60 m²	136,50 €	
- supérieur à 61 m²	177,45 €	
Vente au déballage	20,00 €	la vente
Cirques, manèges, spectacles ambulants, établissements forains etc,	20,00 €	par jour de présence